

## REINSCRIPTIONS 2021-2022

Chères et chers parents,

*Les réinscriptions des élèves pour la rentrée 2021-2022 seront désormais ouvertes.*

Dans le contexte particulier d'aujourd'hui, nous devons continuer à :

- Conduire une gestion particulièrement rigoureuse
- Assurer le meilleur accueil, maintenir la dynamique et les exigences pédagogiques
- Préserver autant que possible les emplois des personnes

Afin d'assurer la rentrée dans les meilleures conditions, nous aurons besoin de connaître précisément le nombre d'élèves attendus.

Pour cela les **réinscriptions des élèves pour la rentrée 2021/2022 seront ouvertes jusqu'au 28 mai 2021** selon les modalités définies dans le règlement intérieur et financier de l'établissement.

*Pour procéder à cette réinscription, trois opérations sont indispensables :*

• **Etre à jour des écolages pour l'année 2020-2021** (pour toutes demande d'échelonnement des écolages restant dus merci de vous rapprocher du service d'intendance. Elles seront acceptées sous certaines conditions et après accord de la direction générale de la MLF)

• **Signer le règlement intérieur et financier**

Dès que vous serez à jour des écolages 2020 /2021, vous recevrez par courriel un identifiant et un mot de passe pour procéder à la réinscription en ligne.

• **Verser un acompte sur les écolages 2021-2022 d'un montant de 500 000 livres**

Les trois opérations peuvent être réalisées en une fois à la caisse du Lycée (ouverte du lundi au vendredi de 8h à 13h).

**Toutes ces opérations doivent être réalisées pour le 28 mai au plus tard.**

A cette date, la capacité d'accueil de l'établissement et sa structure d'emplois seront arrêtées en fonction des seules réinscriptions finalisées. J'attire votre attention sur le fait que les demandes qui seraient finalisées après cette date ne pourront qu'être inscrites en liste supplémentaire dans l'attente de places disponibles.

L'ensemble des personnels, et particulièrement les enseignants est mobilisé afin de permettre à vos enfants de poursuivre leurs apprentissages, et d'être préparés au mieux à la reprise des cours à la rentrée prochaine. Nous demeurons à votre disposition et vous remercions de votre confiance.

Le proviseur  
Jean-Marc AUBIN